

# Compte rendu du Conseil Municipal

30 juin 2014

- **Approbation à l'unanimité du compte rendu du 27 mai 2014**

Mme le maire fait part aux membres du conseil municipal que 2 délibérations ont été rattachées à celui-ci à savoir une décision modificative portant sur le reste à réaliser pour l'Eagb qui a été enregistré en HT au lieu du TTC et une demande d'amendes de police pour la mise en sécurité du boug.

- **Jury d'assises**

Le tirage au sort de 3 personnes inscrites sur la liste électorale a été fait. Les personnes tirées au sort sont les numéros 171, 181 et 191. Elles seront contactées par la mairie.

- **Tarif location de la salle ERA**

Le conseil municipal valide les tarifs de la salle pour 2015 à savoir :

Particuliers commune journée	250 €
Particuliers extérieurs commune journée	280 €
Particuliers commune week-end	320 €
Particuliers extérieurs commune week-end	470 €
Associations commune week-end (2 utilisations/an)	195 €
Pour les suivantes	315 €
Associations extérieures commune week-end	440 €
Assemblées générales avec buffet	300 €
Arrhes (particuliers)	100 €
Arrhes (associations)	100 €
Caution (salle)	1 000 €
Caution (sono)	500 €

Des devis vont être demandés pour un nettoyage complet du sol, des murs et du plafond à diverses sociétés de nettoyage.

- **Participation transport scolaire :**

Une délibération de 1992 fixait une participation de 50% aux familles à partir du 2<sup>ème</sup> enfant transporté. Le conseil a entériné cette décision. La responsable des transports doit faire parvenir en mairie la liste des enfants concernés.

- **Tarif redevance assainissement**

Le conseil municipal a voté les tarifs de 2015 pour la redevance assainissement à savoir :

- 0.88 Euros le M3 d'eau rejetée
- 65 Euros pour la part fixe annuelle
- 90 Euros de redevance forfaitaire pour les maisons non branchées au réseau d'eau mais rejetant des eaux usées.

- **Approbation du rapport sur la qualité de l'eau public d'assainissement collectif**

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif. Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération. Le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune.

## **Représentant aux commissions Copler**

Les membres du conseil municipal se sont positionnés dans les différentes commissions de la Copler à savoir :

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| ➤ Urbanisme, habitat               | ➔ Laurent Bissuel et Jean Christophe Lely    |
| ➤ Environnement insertion          | ➔ Jean Pierre Truchet et Christophe Mathelin |
| ➤ Propreté                         | ➔ Frédéric Petit et Jean Christophe Lely     |
| ➤ Développement économique         | ➔ Eric Pion et Laurent Bissuel               |
| ➤ Service à la population          | ➔ Evelyne Pain et Angélique Muguet           |
| ➤ Développement culturel (Josiane) | ➔ Ginette Laurent et Josiane Crozet          |

### • **Défibrillateur**

La caisse locale du crédit agricole devait nous faire parvenir des documents concernant le financement d'un défibrillateur pour la commune subventionné à hauteur de 50 % par celle-ci. En raison du manque d'information, ce point sera remis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion de conseil municipal.

### • **Chemin Bourrière**

Madame le maire fait part au conseil municipal d'un courrier reçu de M. Thein qui souhaite trouver une solution concernant le chemin communal passant entre ses parcelles B 551, 552, 554, 555, 556, 557, 558 au lieu dit « Bourrière » coupant sa propriété en deux.

Le conseil municipal décide de faire une proposition de vente de M. Thein, les frais de notaire resteront à sa charge.

## **Questions diverses**

### • **Site internet**

Madame Ginette Laurent fait part au conseil municipal des différents devis qu'elle a reçu. Après une comparaison des différents tarifs, le site E-monsite a été choisi. Le montant de la cotisation annuel est de 80 €.

### • **Vidéo projecteur**

Plusieurs devis ont été réalisés. Le devis de Bureau Valley d'un montant de 359,90 € TTC a été retenu.

### • **Filets Pare-ballons**

Suite à la pose des cages de foot/hand/basket, le conseil municipal a décidé d'installer des filets pare-ballons. Ces derniers seront installés fin juillet.

### • **Rythmes scolaires**

Madame le maire fait le point concernant les nouveaux rythmes scolaires.

Tous les matins du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30

Les lundis et jeudis après-midis de 13 h 30 à 16 h 30

Les mardis et vendredis après-midis de 13 h 30 à 15h

Temps d'activité périscolaire le mardi de 15 h à 16 h 30, dans chaque école, avec l'intervention de l'école de musique, de l'Asaj et le vendredi de 15 h à 16 h30 avec Marie-Claude

Une participation de 25 € par enfant et par année scolaire est demandée pour les activités périscolaires de 15 h à 16 h30.

### • **Véhicule**

Suite à de nombreuses recherches, Laurent Bissuel fait part au conseil municipal d'un devis reçu pour une Renault Kango d'occasion de 77 000 km avec galerie et attelage pour 6 000 € TTC. Après discussion, il a été décidé d'acquérir ce véhicule en remplacement du C 15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45 mn